

TALIZAT. Sortie nature. Une animation gratuite et familiale « Les pieds dans l'eau » est proposée demain samedi 13 juillet, à 15 heures, à la narse de Pierrefitte. Une balade en compagnie des animateurs des services environnement du Sytec et de Saint-Flour communauté dans un haut lieu de la biodiversité où de nombreux oiseaux et de rapaces viennent se nourrir. Prévoir des chaussures adaptées. ■

25E SALON DES ANTIQUAIRES DU LIONS CLUB, CE WEEK-END, À MURAT



MURAT. Salon des antiquaires. Le Lions club organise son 25^e Salon des antiquaires, demain samedi, à partir de 10 heures avec une nocturne exceptionnellement jusqu'à 21 heures et dimanche 14 juillet, de 10 heures à 19 h 30 non-stop, au gymnase municipal. Une quinzaine de professionnels venus de tous les coins de France présenteront des objets variés et de grande qualité allant du mobilier et de la belle vaisselle aux objets ethniques, bibelots rares en passant par de très beaux tapis, du linge de maison et des tableaux. Entrée : 3 € ; enfant gratuit au profit des œuvres sociales du Lions que sont le Téléthon, les Restos du cœur, la lutte contre les maladies de Parkinson et d'Alzheimer, le handicap, etc. ■

Saint-Flour → Vie locale

PRAT DE BOUC ■ La première pierre de la construction du bâtiment d'accueil a été posée lundi par les élus

Le site à la hauteur de ce qu'il mérite

Le site de Prat de Bouc prend enfin un nouvel élan avec la construction d'un tout nouveau bâtiment qui devrait ouvrir ses portes pour la saison hivernale 2020.

Isabelle Barnériás

isabelle.barnerias@centrefrance.com

AlbePierre ou Paulhac ? Hautes Terres communauté ou Saint-Flour Co ? Éternelle question au col de Prat de Bouc. Mais le site, géré par le syndicat mixte de développement touristique de l'est cantalien, est à la fois situé sur la commune d'AlbePierre et de Paulhac. Et à la fois sur le territoire de la Communauté de communes de Hautes Terres et de Saint-Flour. Ils sont donc nombreux les élus à vouloir choyer le site, le bichonner, le chouchouter.

Et il en avait grandement besoin ! Car pas d'accueil pour informer les visiteurs sur les activités proposées, pas de salle hors-sac pour les skieurs ou randonneurs, pas de garage pour mettre la dameuse à l'abri, des toilettes publiques installées dans un Algeco®... Rien n'était fait pour mettre en valeur le site, ni pour faire la promotion du territoire, ni pour inciter les visiteurs à rester sur le secteur et encore moins à les sensibiliser à l'environnement et à la nature. « C'est un nouveau départ pour Prat de Bouc qu'on n'a jamais réussi à faire émerger à la hauteur du site », confessait Bernard Delcros.

Un projet de territoire

Mais ça, c'était avant. Les travaux de construction d'un tout nouveau bâtiment, en marge du buron, du gîte et du magasin de location de matériels et boutique de vêtements, gérés, eux, par des privés, viennent tout juste de débuter. Lundi 8 juillet



PREMIÈRE PIERRE. Les élus ont posé la première pierre et sont impatients de découvrir le nouveau bâtiment qui devrait ressembler à cette esquisse.

sera donc à marquer d'une pierre blanche sur le site de Prat de Bouc qui va, dès l'hiver 2020, arborer un nouveau visage et gagner ainsi les lettres de noblesse qu'il mérite.

Les élus des deux Communautés de communes n'auraient voulu rater ce moment symbolique pour rien au monde. Ils étaient donc nombreux lundi pour la pose de la première

pierre et ils ne boudaient pas leur plaisir. À commencer par Annie Andrieux, la maire de Paulhac, qui qualifiait cette journée « de beau jour pour le site que ce nouveau bâtiment va dynamiser ». Le maire d'AlbePierre, Alain Ventalon, rappelait, lui, que « ce projet de territoire » comme tous s'accordent à le définir aujourd'hui, date de 2014 et a été concrétisé en 2015. « Mais les premières études datent même d'il y a dix ans », renchérit Pierre Jarlier, président de Saint-Flour co, qui rappelait que le document d'urbanisme que les communes de Paulhac et d'AlbePierre avaient alors accepté de faire, avait, sans nul doute, permis de faire avancer le projet. Un « projet partenarial », insistait-il, qui correspond aux priorités que tous les acteurs du territoire

s'étaient fixées : requalifier l'accueil du site, repenser et pérenniser la gestion actuelle, conforter et développer les activités hiver/été et sécuriser et améliorer l'accessibilité. L'occasion rêvée de devenir « Territoire d'excellence régionale, Montagne 4 saisons-Massif Cantalien ».

« Aujourd'hui, déclarait Pierre Jarlier, c'est un grand pas en avant ». Mais pas question, précisait-il, « de faire de concurrence avec le Lioran. Les activités proposées ici sont complémentaires ». Mieux ! Pour Ghyslaine Pradel, présidente de Hautes Terres communauté, « Prat de Bouc est la porte d'entrée naturelle sur la station du Lioran ».

Le sous-préfet, premier financeur du projet, Serge Delrieu, notait, lui, « une conception intelligente » avec « un bâtiment qui présente un atout touriste-

que », mais dont la réalisation, avec des matériaux et une architecture de montagne, a aussi pris en compte la protection du site.

Prêt pour l'hiver 2020

Si cette opération est, selon Bernard Delcros, « l'aboutissement d'un long processus », il faudra encore attendre un peu avant que ce bâtiment soit opérationnel. Et Pierre Jarlier d'inciter les entreprises « à mettre la gomme ». Car si la livraison est prévue en septembre 2020, pour la saison hivernale 2020/2021, il souhaiterait au moins que la dameuse puisse bénéficier d'un garage couvert dès cet hiver.

Et Ghyslaine Pradel de conclure : « on a bien travaillé. Les planètes étaient alignées, enfin, car il y avait une volonté politique partagée des deux Comcom ». ■

■ Un projet de 1,7 M €

Le budget de cette nouvelle construction est estimé à 1,7 M €. C'est beaucoup, reconnaît Pierre Jarlier, mais ce site le mérite et on est financé à 80%. On a aussi tout fait pour que les coûts soient maîtrisés.

L'état, via la DETR et les contrats de ruralité des deux Communautés de communes (Hautes Terres et Saint-Flour), prend en charge 43% du programme. La Région Auvergne-Rhône-Alpes finance, elle, le projet à hauteur de 37 %, avec des subventions issues de ses dispositifs « Montagne 4 saisons » et « Petites stations de montagne ». Les 20% restants seront pris en charge par les deux Comcom à parts égales.